

RAPPEL

Où constituer le dossier ?

Auprès du service de l'Etat Civil de la mairie du domicile de l'un des futurs époux, retirer un dossier complet de mariage.

Pour les publications de Bans, les futurs mariés (ées) doivent se présenter ensemble à la mairie de leur lieu de mariage, 6 à 8 semaines avant la cérémonie, munies du dossier complet.

Document à fournir :

- Ce livret comprenant les attestations sur l'honneur, les listes des témoins majeurs et les fiches de renseignements concernant les futurs mariés (ées).
- Les justificatifs de domiciles récents des futurs mariés (ées).
- Les copies intégrales d'actes de naissance des futurs mariés, datées de moins de 3 mois à la date du mariage.
- Les copies des pièces d'identité des futurs mariés (ées).
- Les copies des pièces d'identité des témoins.
- 1 justificatif de domicile des témoins.
- Le certificat de contrat de mariage du notaire selon les souhaits des époux.
- D'autres documents pourront vous être demandés selon votre situation.

Lors de cette visite, envisager la date de mariage : suivant les mairies, la date sera retenue dès ce premier contact ; d'autres municipalités n'arrêtent la date que lorsque le dossier est intégralement rempli.

Attention à la date du mariage : certains mois (mai à juillet) sont très demandés ; il est indispensable de remplir une demande longtemps à l'avance (parfois plusieurs mois).

Lorsque tous les documents sont en possession des futurs époux, il faut les remettre à la mairie. Elle se chargera de faire publier les bans par voie d'affichage. Le mariage sera célébré au plus tôt 10 jours après la publication.

Cas particuliers (Veufs, divorcés,...)

Pièce justificative de la dissolution du mariage :

- Veufs : fiche d'état civil du précédent conjoint.
- Divorcés : extrait d'acte de naissance ou d'acte de mariage portant mention du divorce.



République Française

Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

Livret



M ou Mme -----

et

M ou Mme -----

Mariage prévu le : -----

à : -----h-----

N° téléphone : -----

MAIRIE 72, rue de l'Église 76160 Roncherolles-sur-le-Vivier
Tél : 02 35 59 09 59 Fax : 02 35 59 95 50
mairie@mairie-roncherollesvivier.fr www.mairie-roncherollesvivier.fr

Renseignements concernant le futur marié ou la future mariée

NOM : -----
Prénoms : -----
Date de naissance : ----- Lieu : -----
Nationalité : ----- Profession : -----
Numéros de téléphone : ----- /-----
Domicilié (e) à : -----

Et / ou

Demeurant à : -----

PERE :

NOM : -----
Prénoms : -----
Adresse : -----
Profession : -----

MERE :

NOM : -----
Prénoms : -----
Adresse : -----
Profession : -----

Futur domicile conjugal : -----

Contrat de mariage : OUI / NON

Parution dans le journal municipal « Les Ronches » : OUI / NON

LISTE DES TEMOINS

NOM : ----- NOM : -----

Prénom : ----- Prénom : -----

Nom de jeune fille : ----- Nom de jeune fille : -----

Date de naissance : ----- Date de naissance : -----

Profession : ----- Profession : -----

Domicile : Domicile :

N° :----- N° :-----

Rue :----- Rue :-----

Commune :----- Commune :-----

Joindre la photocopie des pièces d'identité

LISTE DES TEMOINS

NOM : -----

Prénom : -----

Nom de jeune fille : -----

Date de naissance : -----

Profession : -----

Domicile : -----

N° : -----

Rue : -----

Commune : -----

NOM : -----

Prénom : -----

Nom de jeune fille : -----

Date de naissance : -----

Profession : -----

Domicile : -----

N° : -----

Rue : -----

Commune : -----

Joindre la photocopie des pièces d'identité

Renseignements concernant le futur marié ou la future mariée

NOM : -----

Prénoms : -----

Date de naissance : ----- Lieu : -----

Nationalité : ----- Profession : -----

Numéros de téléphone : ----- / -----

Domicilié (e) à : -----

Et / ou

Demeurant à : -----

PERE :

NOM : -----

Prénoms : -----

Adresse : -----

Profession : -----

MERE :

NOM : -----

Prénoms : -----

Adresse : -----

Profession : -----

Futur domicile conjugal : -----

Contrat de mariage : OUI / NON

Parution dans le journal municipal « Les Ronches » : OUI / NON

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Art.6 du décret n°53914 du 26 septembre 1953 modifié par le décret n°74449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e)

NOM : -----

Prénoms : -----

Date de naissance : -----

Lieu : -----Dept : -----

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile sis : -----

Depuis le : -----

ET / OU

Avoir ma résidence sise : -----

Depuis le : -----

Exercer la profession de : -----

Que je suis célibataire : -----

Que je n'ai pas contracté de mariage nouveau depuis celui célébré à : -----

Le : ----- avec : -----

Dissous par décès survenu le : -----

Dissous par divorce survenu le : -----

A----- le -----

Signature

En application de l'article 161 du Code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura établie ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant l'état de matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originalement sincère.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Art.6 du décret n°53914 du 26 septembre 1953 modifié par le décret n°74449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e)

NOM : -----

Prénoms : -----

Date de naissance : -----

Lieu : -----Dept : -----

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile sis : -----

Depuis le : -----

ET / OU

Avoir ma résidence sise : -----

Depuis le : -----

Exercer la profession de : -----

Que je suis célibataire : -----

Que je n'ai pas contracté de mariage nouveau depuis celui célébré à : -----

Le : ----- avec : -----

Dissous par décès survenu le : -----

Dissous par divorce survenu le : -----

A----- le -----

Signature

En application de l'article 161 du Code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura établie ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant l'état de matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originalement sincère.